



## LE MOT DU MAIRE

## EDITO :



L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves ou des défis. Je commencerai par remercier toutes les personnes de Cachemais qui au printemps dernier se sont rendues aux urnes pour élire la nouvelle équipe municipale en place. J'en profite pour remercier le travail des sortants et saluer la venue des nouveaux élus qui malgré un départ compliqué ont su prendre en main la tâche qui leur était confiée avec audace et détermination.

Patatras ! Est arrivée cette pandémie ! Un événement mondial dont nous n'avons pas fini de mesurer la portée ; Un tout petit virus, invisible pour l'œil humain qui à lui tout seul met à genou la planète entière, modifie nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement l'inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

L'équipe municipale s'est mobilisée pendant les confinements, par la distribution de masques, la livraison à domicile par les commerçants, le marché aux légumes, le relais des informations, la prise de contact avec les personnes seules et isolées, l'accompagnement des écoles avec la mise en place du protocole sanitaire et récemment la vente de poissons organisée avec le comité des fêtes.

Cette crise nous fait prendre conscience encore plus de l'importance de préserver les services de proximité dans nos communes et nous enseigne combien il est difficile de vivre loin des autres sans contact, sans liens, privés du Vivre Ensemble. En même temps, nous découvrons la chance qui nous est donnée de respirer le bon air de la campagne, comparé aux résidents des centres-villes qui n'ont que rues et terrasses comme horizon.

N'est-ce pas l'occasion d'espérer un regain de population venant étoffer nos petits villages ruraux ?

Je souhaite à nos associations, privées d'activités, de garder leur motivation et leur envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Je vous invite à parcourir cet Echo Cachemais pour y découvrir nos activités réalisées, nos projets en cours et les échos de l'intercommunalité.

Nous attendons avec impatience l'ouverture du multiple rural « Lou Castagné » en espérant qu'il sera le cœur de vie du village, pause-café, accueil des touristes, des routiers, un lieu de retrouvailles précieux et vital pour notre territoire.

Ce n'est pas pour tout de suite et nous devons encore trouver la force de lutter à notre niveau contre la pandémie, d'abord par la prudence et en prenant soin des plus fragiles d'entre nous.

Patience, Prudence, Espoir !

Nous ne pouvons-nous réunir cette année pour une cérémonie des vœux mais toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle et sereine année 2021, dans la joie et la santé, pour vous et pour vos familles.

Votre Maire R.LANGLADE



## SOMMAIRE :

Infos locales	p 3
Commissions communales et intercommunales	p 4 et 5
Budget et actualités	p 6 et 7
Travaux	p 8
Bar Restaurant, multi rural « LOU CASTAGNE »	p 9
Chasse : la vie de l'ACCA	p 10
Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social	p 11 à 14
La Communauté des Communes des Landes d'Armagnac	p 15 à 17
Lotissement Communal André Taris II	p 18
SIVU de la Gouaneyre	p 19
A l'école	p 20
L'aire de jeux et de détente	p 21
Lous Esberits en 2020	p 22
Association LENCARUE, GYM volontaire	P 23
Le Comité des fêtes de Cachén	p 24
Association des Amis du Patrimoine de Guinas/Cachén	p 24
La journée citoyenne	p 25
Parlam gascon	p 26
Cantam gascon	p 27
Infos diverses	p 28 à 34
Infos pratiques	p 35



# INFOS LOCALES



**Bienvenue aux nouveaux cachonais et cachonaises arrivés au cours de l'année 2020 :**

**Une naissance**



**Un mariage : Ils se sont dit oui**



**Un cachonais nous a quitté :**



**Un nouveau conseil municipal :**

**Le conseil municipal de Cachen se compose de 11 élus, dont Madame le Maire et 2 adjoints.**

**Maire : Rose LANGLADE**

**1ère Adjoint : Jean-Luc BROCHET**

**2ème Adjointe : Laurianne ROBERT**



**Conseillers municipaux :**

**Alcide LABAT, Patrice FAURE, Bernard GRANDCLAUDON, Christian DUTILH, Ludovic MAHIEU, Nadine GAUTHIER, Marie-Christine GIACOMIN, Mailys IRAZOQUI**

# COMMISSIONS COMMUNALES

<b>FINANCES</b>	<u><b>Membres titulaires</b></u> - LANGLADE Rose - BROCHET Jean-Luc - ROBERT Laurianne - IRAZOQUI Mailys	<u><b>Membres suppléants</b></u> - GIACOMIN Marie-Christine - MAHIEU Ludovic - GAUTHIER Nadine - FAURE Patrice
<b>COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b>	<b>LANGLADE Rose : Présidente</b>	
<b>Gestion des INTEMPERIES</b>	<u><b>Membres titulaires</b></u> - BROCHET Jean-Luc - ROBERT Laurianne - MAHIEU Ludovic	<u><b>Membres suppléants</b></u> - LABAT Alcide - GRANDCLAUDON Bernard - DUTILH Christian
<b>FORÊT COMMUNALE</b>	LABAT Alcide – GAUTHIER Nadine - FAURE Patrice - DUTILH Christian	
<b>URBANISME</b>	<u><b>Membres titulaires</b></u> - LANGLADE Rose - MAHIEU Ludovic - LABAT Alcide - ROBERT Laurianne	<u><b>Membres suppléants</b></u> - BROCHET Jean-Luc - GRANDCLAUDON Bernard - FAURE Patrice - DUTILH Christian
<b>BÂTIMENTS COMMUNAUX</b>	LANGLADE Rose - BROCHET Jean-Luc - ROBERT Laurianne - MAHIEU Ludovic - DUTILH Christian - GRANDCLAUDON Bernard - LABAT Alcide - GIACOMIN Marie-Christine	
<b>VOIRIE</b>	FAURE Patrice - BROCHET Jean-Luc	
<b>ORDURES MENAGERES</b>	DUTILH Christian - IRAZOQUI Mailys	
<b>FÊTES ET CEREMONIES</b>	BROCHET Jean-Luc - GIACOMIN Marie-Christine - LABAT Alcide - DUTILH Christian - GRANDCLAUDON Bernard - ROBERT Laurianne	
<b>COMMUNICATION</b>	ROBERT Laurianne - BROCHET Jean-Luc - IRAZOQUI Mailys - GIACOMIN Marie-Christine – GAUTHIER Nadine	
<b>BOTANIQUE PAYSAGER</b>	<b>ET</b>	BROCHET Jean-Luc - GAUTHIER Nadine - GIACOMIN Marie-Christine

# STRUCTURES INTERCOMMUNALES

SYDEC		
<b>EAU</b> <u>Membre titulaire</u> - LANGLADE Rose  <u>Membre suppléant</u> - ROBERT Laurianne	<b>ELECTRICITE</b> <u>Membre titulaire</u> - BROCHET Jean-Luc  <u>Membre suppléant</u> - FAURE Patrice	<b>ANC</b> <u>Membre titulaire</u> - GRANDCLAUDON Bernard  <u>Membre suppléant</u> - DUTILH Christian
<b>SIVU DE LA GOUANEYRE</b>	<u>Membres titulaires</u> - LANGLADE Rose - ROBERT Laurianne - IRAZOQUI Maïlys	<u>Membres suppléants</u> - MAHIEU Ludovic - FAURE Patrice - GIACOMIN Marie-Christine
<b>ALPI</b>	- BROCHET Jean-Luc - ROBERT Laurianne	
<b>CIAS des LANDES D'ARMAGNAC</b>	- LANGLADE Rose	
<b>DEFENSE</b>	<u>Membre titulaire</u> - GRANDCLAUDON Bernard	<u>Membre suppléant</u> - BROCHET Jean-Luc
<b>Parc Naturel des Landes de Gascogne</b>	- GAUTHIER Nadine	

## COMMISSIONS CCLA

<b>FINANCES</b>	- LANGLADE Rose - BROCHET Jean-Luc
<b>VOIRIE</b>	- FAURE Patrice - BROCHET Jean-Luc
<b>URBANISME</b>	- LANGLADE Rose - MAHIEU Ludovic
<b>ENFANCE-JEUNESSE – SPORTS</b>	- ROBERT Laurianne - IRAZOQUI Maïlys
<b>ACTION SOCIALE</b>	- LANGLADE Rose - BROCHET Jean-Luc
<b>SERVICE A LA POPULATION</b>	- DUTILH Christian - GIACOMIN Marie-Christine
<b>TOURISME</b>	- GAUTHIER Nadine - IRAZOQUI Maïlys

# BUDGET & ACTUALITES

## BUDGET COMMUNAL ET ANNEXES

L'ensemble du budget de la commune a été voté par le Conseil Municipal.



## COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – COMMUNE

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	49 998,17
012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	29 318,58
014- ATTENUATION DE PRODUITS	349,00
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	61 516,00
66- CHARGES FINANCIERES	4 811,52
042- OPE D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1625,00

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 998,92
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	16 646,59
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>182 263,78</b>

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	
013- ATTENUATION DE CHARGES	410,81
70- PRODUITS DES SERVICES	2548,10
73- IMPÔTS ET TAXES	81 332,62
74- DOTATIONS, SUBVENTIONS	70 558,80
75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	34 347,12
76 – PRODUITS FINANCIERS	11,10
77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,06
<b>TOTAL</b>	<b>189 208,61</b>

002- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1	119 141,69
--	------------

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	
10- DOTATIONS	6 805,09
13- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	59 010,25
165- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS	460,00
040- OPE D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1625,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>376 250,64</b>

## BUDGET 2020 – COMMUNE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	150 659,74
012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	33 155,00
014- ATTENUATION DE PRODUITS	600,00
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	73 918,00
66- CHARGES FINANCIERES	8 000,00
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 964,00
022- DEPENSES IMPREVUES	330,00
023- VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	116 730,53
<b>TOTAL</b>	<b>392 357,27</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	29 952,00
18- COMPTE DE LIAISON - OPERATIONS D'EQUIPEMENT	406 820,00
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 307,00
27- AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 228,24
040- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 150,00
<b>TOTAL</b>	<b>471 457,24</b>

001- SOLDE D'EXECUTION NEGATIF DE N-1	0,00
---------------------------------------	------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
013- ATTENUATIONS DE CHARGES	100,00
70- PRODUITS DES SERVICES	16 812,00
73- IMPÔTS ET TAXES	72 718,00
74- DOTATIONS, SUBVENTIONS	70 317,00
75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 418,24
76 – PRODUITS FINANCIERS	10,00
77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 100,00
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 150,00
<b>TOTAL</b>	<b>213 625,24</b>

002- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1	160 732,03
--	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10- DOTATIONS	7 446,00
13- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	61 774,00
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	250 000,00
165- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 165,00
021- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	116 730,53
<b>TOTAL</b>	<b>437 115,53</b>

001- SOLDE D'EXECUTION POSITIF DE N-1	34 341,71
---------------------------------------	-----------

### **BUDGET MULTIPLE RURAL 2020 :**

Fonctionnement : 28 245,14 €

Investissement : 34 217,41 €

### **BUDGET LOTISSEMENT 2020 :**

Fonctionnement : 124 983,43 €

Investissement : 79 424,19 €

# TRAVAUX

## Travaux Réalisés :



- Réalisation du local chasse.
- Nettoyage et remise en état du « Lou Castagné ».
- Aménagement d'une douche. Installation d'un chauffage pompe à chaleur réversible.



- Après l'appel d'offres pour permettre le choix des artisans, démarrage du chantier de réhabilitation du presbytère.
- Création du terrain de pétanque et de quilles avec projet d'éclairage.
- Aménagement du bois en bosquet d'agrément.

- Aménagement du local technique de l'agent communal au garage à vélo à côté de l'église.



- Renouvellement du tracteur.
- Achat d'une débroussailleuse.
- Entretien des routes et chemins communaux.
- Installations des panneaux du parc des Landes de Gascogne.
- Création d'un petit marché aux légumes sur le parking de la mairie tous les vendredis à 10h.



## Projets à venir pour 2021 :

- Réouverture du restaurant « Lou Castagné » avec dépôt de pain, gaz et épicerie de première nécessité.
- Mise à l'accessibilité de la salle de Guinas.
- Mise aux normes de la cantine scolaire ou aménagement d'un espace à la salle des fêtes dédiée à la cantine si le 4eme poste n'est pas accordé.
- Entretien des routes et chemins communaux, réfection des ponts de Chignagon et Sibacé.
- Mise en place d'une antenne relais par l'opérateur SFR, pour améliorer la 4G sur l'ensemble de la commune.
- Participation financière à la rénovation de l'église de Guinas.
- Rafranchissement des façades des maisons bois plus clôtures paysagères à rénover.
- Renouveler une petite haie resserrant la chaussée au carrefour de RD626.
- Acquisition des routes privées dans le domaine communal avant de les transférer à la communauté de commune.
- Réhabilitation du presbytère avec la création de 2 logements.
- Branchement eau potable au local de l'agent communal.



# Bar Restaurant, Multiple Rural

## « LOU CASTAGNE »

Comme vous le savez, le bar restaurant a fermé ses portes le 1<sup>er</sup> juin 2020.

A notre grande surprise, les gérants ont déménagé, quitté les lieux sans prévenir la mairie, « à la cloche de bois » sans remettre les clés...



Durant l'été 2020, nous nous sommes retrouvés les manches pour relooker l'intérieur du bâtiment : nettoyages importants, peintures murs et plafonds sur tout le rez-de-chaussée mise à part la salle de restaurant, installation d'une douche, travaux sanitaires conséquents, renouvellement du chauffage, réparations et mise en route des appareils de fonctionnement (chauffe - eau, chambre froide, hotte aspirante...)

Nous pouvons remercier les nombreux bénévoles qui ont

donné de leur temps et même consacré une partie de leur week-end à la réfection, ce qui a permis de diminuer l'enveloppe de l'emprunt contracté par la commune.

Nous avons fait appel à candidature pour la reprise de ce multiple rural avec comme activités : le bar restaurant, l'épicerie de première nécessité, le dépôt de pain, de gaz, tabac pour les clients...



Beaucoup de personnes se sont portées candidates, mais au final après contact et visite, c'est entre trois candidats intéressés que nous avons retenu un couple du Tarn et Garonne (82), habitant un petit village proche de Montauban : Jennifer et Johan Ternoise accompagnés de leurs trois enfants.

Après une longue attente pour l'obtention de la cessation d'activité de M Gras, et la constitution du dossier du repreneur, nous en sommes rendus à la période où les consignes sanitaires de l'Etat nous imposent un deuxième confinement avec la fermeture de tous les bars-restaurants...

Malgré cette situation démotivante nos futurs gérants sont en attente de meilleures conditions pour venir signer leur engagement et s'installer.

C'est avec impatience que nous les attendons. Le conseil municipal porte un grand intérêt à leur initiative courageuse, et déjà, vous invite tous, le moment venu, à leur réserver bon accueil et bon soutien.

Bonne et fraternelle année 2021 à notre futur Multiple Rural.

Rose Langlade



# CHASSE : la vie de L'ACCA

En cette année de confinement, la saison de chasse a été perturbée. Malgré les aléas de la météo et la fermeture à 14h, l'ouverture de la saison au faisan a été bonne. Pour nos chères demoiselles bleues, leur passage s'est déroulé tranquillement pour cause personne aux palombières. En ce qui concerne les battues nous ferons de notre mieux malgré les mesures de sécurité.



La salle des chasseurs de Guinas a bien avancé et nous remercions vivement tous les artisans peintres, charpentiers, plombiers et maçons pour leur investissement ainsi que tous les bénévoles malgré toutes ces contraintes.



Bonne année à toutes et à tous.



Le Président Giacomini Orazio



# LE CIAS (Centre Intercommunal D'action Sociale)

Comme chacun sait, cette année électorale a amené des changements au sein de la structure CIAS au niveau des personnes et ainsi en découleront des idées nouvelles qui nous l'espérons tous porteront leurs fruits.

Mme Christelle Rabe poursuit sa fonction de Directrice générale.

Mr Latry Philippe a été élu président de la CCLA et de fait Président du CIAS.

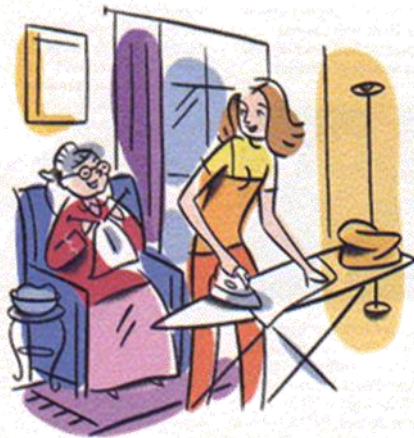
Lamarque Philippe (mairie de Sarbazan) a été élu vice-président du CIAS pour toute la durée du mandat.

Seize membres issus du collège des élus et des nommés des associations de la société civile constituent le conseil d'administration.

Un premier conseil d'administration a permis d'installer les diverses commissions et de lancer en leur sein la réflexion attendue et répondant aux besoins exprimés par les diverses composantes de la structure.

Aussi, l'élaboration de la charte territoriale des aînés poursuit sa réflexion et prépare une conférence destinée à toutes les personnes de 60 ans et plus de notre territoire avec comme thème « Le Covid, analyse et conséquences ». Malgré cette année compliquée et remplie de contraintes et de risques due à la pandémie, nous pouvons saluer la volonté et le courage quotidien des agents devant leur tâche. Nous pouvons aussi remercier la direction et le personnel administratif pour le service rendu à tous les bénéficiaires et l'information régulière envoyée aux mairies durant le confinement.

Depuis ce mois de Novembre 2020, le CIAS a déménagé et est transféré à **Labastide d'Armagnac, dans les locaux de l'ancien siège du SINEL**. Désormais l'accueil vous y est réservé.



**Votre Contact : Christelle RABE Directrice**  
**Tel : 05.58.44.38.62/ 05.58.45.76.71**  
**Mail : [chrystelle.rabe@ciasla40.fr](mailto:chrystelle.rabe@ciasla40.fr)**

Un accueil vous est aussi réservé en mairie si besoin.

A tous les bénéficiaires et agents de la commune de CACHEN.

**Bonne Année et Bonne Santé**

Je transmets pour votre information, (feuille jointe) le bilan du CIAS pour la commune.

R Langlade.

# **Commune de Cachen**

## **BILAN DU CIAS 2020**

### **I LE SERVICE D'AIDE A DOMICILE SUR NOTRE COMMUNE**

Pour l'année 2020, 3 bénéficiaires du service à domicile sur notre commune.

#### **- Nombre d'heures réalisées sur notre commune**

Sur une année allant du 1<sup>er</sup> Novembre 2019 au 31 octobre 2020, 513 heures ont été réalisées pour les trois bénéficiaires comme citées ci- dessus, tous services confondus : auxiliaire de vie aide-ménagère et garde de jour.

### **II LE SERVICE PORTAGE DE REPAS SUR NOTRE COMMUNE**

#### **- Les bénéficiaires :**

2 bénéficiaires du service portage de repas sur notre commune

#### **- Les agents**

Deux agents réalisent la tournée Ouest : Madame Marie Christine GIACOMIN et Madame Sandrine FREMY.

### **III LE SERVICE TELEALARME SUR NOTRE COMMUNE**

#### **- Les bénéficiaires**

8 bénéficiaires utilisent le service téléalarme sur notre commune.

### **IV CHIFFRES GENERAUX DU TERRITOIRE DES LANDES D'ARMAGNAC**

56122 heures d'aide à domicile (1<sup>er</sup> octobre au 30/09/ 2020)

54 Aides à domicile (novembre 2020)

26241 repas distribués (1<sup>er</sup> octobre au 30/ 09/2020)

92 bénéficiaires (novembre 2020)

260 usagers équipés de la téléalarme (novembre 2020)

# Informations complémentaires du CIAS

## Portage des repas :

Chaque année, la société des restaurant API restauration applique une augmentation de ses tarifs. Il est proposé de faire évoluer les tarifs du portage de repas appliqués aux bénéficiaires par le CIAS sur la même échelle soit 2%.

		2021 PROPOSITION		
		Participation bénéficiaire par repas	Participation bénéficiaire par livraison	Total
Personne seul	TR1	7,55	0,22	7,77
	TR2	7,55	0,74	8,29
	TR3	7,55	1,46	9,01
	TR4	7,55	2,7	10,25
Couple	TR1	7,55	0,22	7,77
	TR2	7,55	0,74	8,29
	TR3	7,55	1,46	9,01
	TR4	7,55	2,7	10,25

➡ 25000 repas de servis par an à 0.15 euros d'augmentation= 3750 euros de recettes supplémentaires.

## Aide à domicile :

Les tarifs actuels ont été votés courant 2018. Le service est autofinancé. Il est proposé de les faire évoluer :

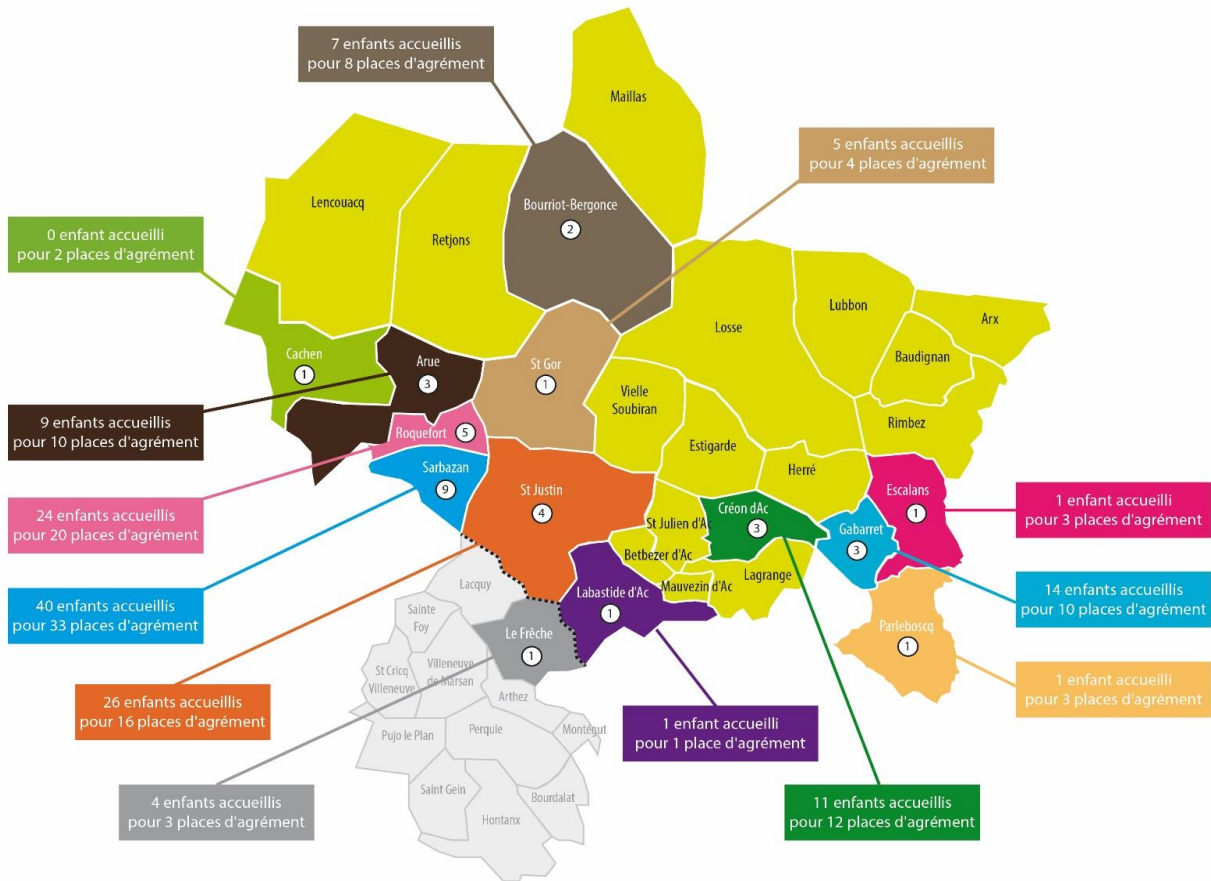
	2018 VOTE AU 01/05/5018							
	Personne +70ans (exo URSSAF)				Personne -70ans (exo URSSAF)			
Pers seul ou couple	H SEM	Evolution tarif n-1	H DETJF	Evolution tarif N-1	H SEM	Evolution tarif n-1	H DETJF	Evolution tarif N-1
TR1	17,60	1,6%	19,60	1,8%	19,20	1,8%	25,70	2,0%
TR2	18,80	1,6%	20,90	1,8%	20,50	1,9%	27,40	1,8%
TR3	20,50	1,8%	22,80	1,9%	22,30	1,8%	29,85	1,9%
TR4	22,65	1,8%	25,05	1,9%	22,65	1,8%	32,80	1,9%
2021 propositions								
Pers seul ou couple	Personne +70ans (exo URSSAF)				Personne -70ans (exo URSSAF)			
	H SEM	Evolution tarif n-1	H DETJF	Evolution tarif N-1	H SEM	Evolution tarif n-1	H DETJF	Evolution tarif N-1
TR1	17,92	1,8%	19,95	1,8%	19,55	1,8%	26,16	1,8%
TR2	19,14	1,8%	21,28	1,8%	20,87	1,8%	27,89	1,8%
TR3	20,87	1,8%	23,21	1,8%	22,70	1,8%	30,39	1,8%
TR4	23,06	1,8%	25,50	1,8%	23,06	1,8%	33,39	1,8%

## Tarifs course :

	Course véhicule personnel de l'ad (Tarif en euros pas km)
2015	0,35
2016	0,36
2017	0,36
2018	0,40
2019	0,40
2020	0,40
2021 proposition	0,44 (10%)

## Répartition des Assistantes Maternelles Agréées par commune d'habitation - Année 2020

35 Assistantes Maternelles en activité - 143 enfants accueillis pour 125 places d'agrément actives



2020						
	Nbre d'AMA en activité en 2020	Variations AS 2019-2020	Places d'Agrément en 2020	Variations places 2019-2020	Nbre d'Enfants accueillis en 2020	Variations nbre d'enfants accueillis entre 2019-2020
Arue	3	(+1)	10	(+3)	9	(+2)
Bourriot Bergonce	2	(=)	8	(=)	7	(=)
Créon d'Armagnac	3	(=)	12	(=)	11	(-1)
Escalans	1	(=)	3	(=)	1	(=)
Gabarret	3	(-3)	10	(-8)	14	(-11)
Labastide d'Armagnac	1	(=)	1	(-1)	1	(-1)
Parleboscq	1	(=)	3	(=)	1	(-1)
Roquefort	5	(-2)	20	(-5)	24	(-1)
Sarbazan	9	(=)	33	(-3)	40	(-1)
Saint-Gor	1	(=)	4	(=)	5	(=)
Saint-Justin	4	(-3)	16	(-10)	26	(+4)
Cachen	1	(+1)	2	(+2)	0	(=)
Le Frêche	1	(=)	3	(=)	4	(=)
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>(-6)</b>	<b>125</b>	<b>(-21)</b>	<b>143</b>	<b>(-9)</b>

Pour Cachen, nouvellement arrivée sur le territoire, a obtenu son agrément fin d'année 2020.



# LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC

Cette année 2020 a été singulière, du fait des élections municipales qui ont amené beaucoup de têtes nouvelles au sein du conseil d'administration de la CCLA et de plus la Covid 19 avec son lot de mesures sanitaires à respecter pour préserver la santé de tous.

Malgré ces conditions, la CCLA a maintenu du mieux possible les fonctions auxquelles elle est engagée pour le service des communes et du territoire.

Au mois de juillet les membres du conseil d'administration ont procédé à l'élection du nouveau Président :

**Philippe LATRY** Maire de St Justin a été élu et s'est entouré de huit Vice-Présidents pour assumer les travaux des commissions intercommunales. (Administration générale, finances, urbanisme, développement économique, action sociale, enfance et jeunesse, services à la population, tourisme.)

Après la mise en place de toutes les commissions et structures, s'y affairant, la CCLA a démarré son mandat avec détermination et enthousiasme.

A la suite du vote du budget, le champ d'action est ouvert et le bureau qui est désormais constitué de tous les maires de la CCLA valide les orientations retenues :

- **Le PLUI** : (plan local d'urbanisme), réflexion au niveau des communes sur l'exercice de la compétence urbanisme par la CCLA.

- **La Santé** : réflexion sur l'exercice de la compétence santé, sur les attentes des professionnels de santé, sur l'importance du sujet pour notre territoire et sur les moyens à mettre en œuvre pour sécuriser l'offre de soins et l'améliorer.

- **Les Maisons France Services** : (MFS) Nouveau modèle pour faciliter le retour du service public au cœur de nos territoires, pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et former les personnes éloignées des usages de l'Internet.

Réflexion sur l'implantation d'une MFS sur notre territoire, avec un site principal à Gabarret et une antenne à Roquefort ; l'implantation se ferait dans les locaux libérés par le CIAS en misant sur la proximité des Ateliers Multiservices Informatiques. La mise en service est prévue à l'été 2021.

- **La Commission finances** a entamé une réflexion sur l'attribution des fonds de concours et la dotation de solidarité Communautaire aux communes avec comme objectif une révision du montant des enveloppes au vu des ressources supplémentaires attendues des projets photovoltaïques d'Arue et des anciennes décharges.

Ces nouvelles modalités d'attribution, tenant compte de l'alignement des critères et des pondérations (population, revenu /habitant, potentiel financier/habitant) pourraient augmenter le soutien financier aux communes et de plus l'accentuer pour les petites communes ; Ces propositions seront présentées et soumises au vote lors de l'élaboration du budget 2021.

Souhaitons à la CCLA et à ses nouveaux élus une bonne année 2021, sous de meilleurs auspices, dans la concertation et l'écoute de tous.

Rose Langlade

## **Informations sur le développement économique et la transition énergétique**

### **Des aides directes aux entreprises qui ont permis de soutenir près de 32 000€ d'investissement (avec des dossiers à traiter encore en décembre) :**

Labastide-d'Armagnac : aide à l'achat d'un four pour la boulangerie BIDACHE

Créon-d'Armagnac : aide à l'achat d'un four pour la boulangerie LARTIGUE

Estigarde : aide à l'achat de matériel d'aspiration pour la menuiserie DUVIGNEAU

Roquefort : aide à l'achat d'une carotteuse (découpe des murs) pour le plombier SEDEUIL

Gabarret : - création d'un bar restaurant, achat de matériels pour Mr DUPOUT

- achat d'un nettoyeur haute pression pour Mr IZCO

### **Accompagnement des porteurs de projets :**

La CCLA accompagne tous les porteurs de projets, quelle que soit leur demande : pour un soutien à l'installation (et avec un partenariat avec Initiative Landes), de l'acquisition de terrain sur nos zones d'activités, pour des démarches administratives, pour de l'aide à l'immobilier d'entreprise (fond accessible grâce au partenariat avec le Conseil Départemental).

La Communauté soutien également les démarches collectives et accompagne les dispositifs de revitalisation (par exemple la candidature petites villes de demain de Gabarret et Roquefort). Nous travaillons en partenariat avec le Pôle Haute Lande - Armagnac.

### **Un soutien à la crise sanitaire :**

La CCLA est un relai local pour l'ensemble des mesures à destination des entreprises afin de rendre ces dispositifs les plus accessibles possibles aux entreprises communautaires.

**URGENT** : la CCLA a apporté des financements complémentaires à la Région pour le prêt de solidarité et de proximité (à raison de 2€ par habitant). Ce dispositif est encore accessible jusqu'à la fin de l'année et permet d'accéder à un prêt de trésorerie de 5 000 à 15 000€ remboursable sur 4 ans (avec un différé maximum de 12 mois)



## Innovation :

La CCLA poursuit le travail sur l'émergence d'une filière locale d'hydrogène et de biochar. Elle porte également une étude sur l'agrisolaire.

## Transition énergétique :

- Conseil Énergie à destination des particuliers

Depuis Avril 2019, la CCLA proposait une permanence mensuelle de l'Espace Info Energie des Landes (2<sup>nd</sup> mercredi après-midi du mois, au siège de la CCLA à Roquefort) afin de conseiller les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique.

Désormais, ce service est assuré en interne par le conseiller Énergie de la collectivité sous forme de conseils téléphoniques ou entretiens individuels (sur Roquefort, mais intervention dans les communes à prévoir).

Il est disponible toute la semaine et joignable au 06 77 71 58 58 ou par mail : [energeticien@ccla40.fr](mailto:energeticien@ccla40.fr).

- Conseil en Orientation Énergétique à destination des communes

Dans le cadre du partenariat avec CertiNergy, les communes du territoire peuvent bénéficier de Certificats d'Économies d'Énergies (CEE) lors de travaux de rénovation énergétique de leur patrimoine public.

Sur la période 2019/2020, de nouveaux projets de rénovation énergétique ont été identifiés et certains dossiers CEE sont déjà déposés (ou en cours de dépôt). \*Données estimatives

Commune	Nombre de dossier CEE	
	Déposé	Identifié
Arue		6
Betbezer d'Armagnac		3
Bourriot-Bergonce		1
Cachen	6	4
Créon d'Armagnac		3
Lencouacq		6
Maillas	1	
Retjons		4
Saint Gor	1	
Saint Julien		3
Sarbazan		1
Vielle	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>33</b>

Par ailleurs, le conseiller Energie de la CCLA rencontre depuis Août 2020 les communes intéressées pour réaliser un bilan de leur patrimoine, de leurs consommations énergétiques et ce afin d'identifier de nouvelles opportunités de rénovation ou de réduction de leurs factures d'énergie.

Il en profite également pour les conseiller et échanger sur des sujets spécifiques (éclairage public, photovoltaïque, ...) et les informer des aides financières existantes.

Communes déjà rencontrées : ARUE - BAUDIGNAN - BETBEZER - CACHEN - CREON - ESTIGARDE - GABARRET - LENCOUACQ - RETJONS - ST JULIEN - VIELLE

# LOTISSEMENT COMMUNAL

## ANDRE TARIS II

Cette année 2020, malgré le trouble de par la crise sanitaire, nous a emmené un peu de souffle, puisque deux lots ont été retenus à la vente ; le lot N°7 et le lot N°2.

Nous attendons les formalités de notre notaire pour réellement finaliser ces opérations.

Il reste à ce jour deux lots à vendre, et nous espérons que 2021 nous sera bénéfique et nous permettra de terminer cette zone d'urbanisation.

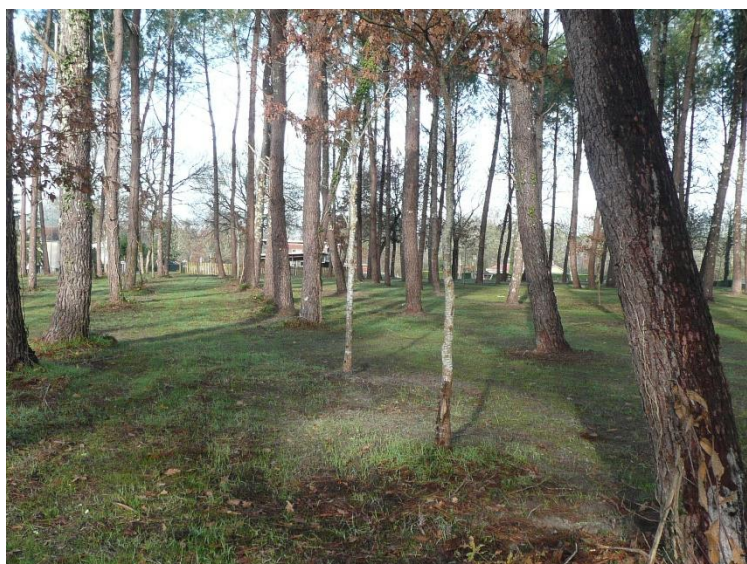
Nous devons encore nous armer de patience quant à la venue de la fibre optique pendant les deux années qui viennent, tant cette aide nous serait précieuse.

Grâce à la participation active des conseillers municipaux et de bénévoles de notre commune, nous avons rendu cet espace accueillant et attractif par l'aménagement du bois attenant en bosquet d'agrément qui ouvre un bel horizon sur le lotissement et l'aire de jeux

Chacun est invité à apporter sa pierre dans la mesure de ses possibilités et de ses moyens pour rendre notre commune dynamique et vivante afin d'offrir à nos futurs acquéreurs le cadre de vie qu'ils souhaitent et attendent.



Rose Langlade



# SIVU DE LA GOUANEYRE

Compte tenu de la situation sanitaire de la COVID-19, l'équipe du SIVU de la Gouaneyre s'est adaptée pour faire de son mieux afin de respecter les différents protocoles sanitaires et donner le maximum de sécurité et de confort à nos petits enfants de l'école.

Merci encore à tous les salariés et bénévoles pour leur implication, que ce soit tous les jours auprès de nos enfants ou bien même pour l'organisation due aux multiples protocoles. Merci à la remplaçante d'Alice NADAU, Mme Elisabeth HERNANDEZ BOURGET qui a su s'intégrer à l'équipe dans cette période difficile.

Les effectifs totaux du R.P.I sont de 77 élèves dont ARUE (28 élèves), LENCOUACQ (24 élèves) et CACHEN (25 élèves). Nous avons dû nous adapter à cette augmentation en modifiant les niveaux par écoles.

Vu les restrictions imposées par la COVID-19, malheureusement les différentes manifestations organisées par le SIVU et les délégués des parents d'élèves ne pourrons pas avoir lieu. Nous espérons pouvoir reprendre ces activités rapidement.

Enfin la présidence du SIVU a changé en 2020. Nous remercions Mr Gerard PORTET ainsi que sa secrétaire Marie VELAY pour le travail accompli dans des conditions particulières cette année.



Toute l'équipe du SIVU de la Gouaneyre vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Laurianne ROBERT

# A L'ÉCOLE

A la rentrée 2020, le grand nombre d'élèves sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal de la Gouaneyre, 77 inscrits à la rentrée, a nécessité une nouvelle organisation. Ainsi, l'école de Cachen accueille 25 élèves de grande section de maternelle, de CP et de CE1. L'école d'Arue accueille de la petite section à la grande section de maternelle, et l'école de Lencouacq, les CE2, CM1, CM2. Si les effectifs continuent à augmenter, une nouvelle classe pourrait ouvrir sur le RPI, chose plutôt exceptionnelle en Haute Lande !



L'année scolaire 2019-2020 a été perturbée par la crise sanitaire que nous connaissons actuellement. Beaucoup d'activités prévues ont été annulées. Et lors du premier confinement, pour la première fois, l'école s'est déroulée à la maison, sous la surveillance des familles et avec du travail fourni par l'équipe enseignante.

Aujourd'hui, le protocole sanitaire établi par le ministère de l'Education Nationale impose le port du masque pour les enfants de plus de 6 ans (les CP), et un nettoyage renforcé de l'école à l'aide de produits virucides.

Je remercie Florence Irazoqui, pour son efficacité et son adaptabilité dans ses fonctions (cantine, ménage, garderie, Temps d'Accueil Périscolaire, transport en bus) pour la gestion de cette crise. Alice Nadeau, animatrice périscolaire (cantine et TAP) est en congé maternité : je souhaite la bienvenue à Océane, sa petite fille ! C'est Elisabeth Hernandez (« Babé ») qui la remplace depuis la rentrée. Enfin, Julie Pleumeckers (animatrice de garderie, cantine et TAP à Lencouacq) vient soutenir l'équipe éducative de Cachen. Chaque matin pendant la classe, elle prend en charge un petit groupe d'élèves, souvent les maternelles, pour les accompagner dans leur travail.

Les activités extérieures prévues depuis la rentrée, ont été annulées : sortie cinéma, spectacles. J'espère que nous pourrons profiter de la sortie prévue à l'écomusée de Marqueze en Avril. A l'école, les enfants apprennent à faire du compost avec les déchets de cuisine de la cantine : il servira au jardin.

Simon Claerebout  
Directeur

# LAIRE DE JEUX ET DE DÉTENTE DU CASTAGNÉ

L'aire de jeux a de nouveau tenu toutes ses promesses au vu de la fréquentation du site durant l'année en cours par les parents et leurs petits bouts de choux.

L'aire sera agrandie pour les plus grands, d'un terrain de pétanque et d'un quiller déjà en place. Ils viennent s'ajouter à la table de ping-pong. Alors avis aux amateurs de compétition qui nous l'espérons ne manqueront pas.



Une boîte à livres est en construction et sera prochainement disponible sur cet espace pour compléter le tout.

Il est vrai que l'endroit est attirant, de nombreux touristes en ont profité pour se détendre. Aussi des camping-cars profitent de l'ombre des arbres et les routiers s'arrêtent aussi pour une agréable pause sur cet accueillant parking.



J.L BROCHET

## « LOS ESBERITS » ARUE-CACHEN ANNÉE 2020

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, en particulier cette année 2020.

Notre Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 07 Mars 2020, à la salle des fêtes de CACHEN juste avant le confinement.



Toutes les activités proposées depuis de nombreuses années par notre association pour maintenir le lien social et la convivialité entre les habitants des deux villages ont été remises en question probablement pour quelques mois encore. Sortir de chez soi, avoir des activités collectives, ce drôle de virus nous prive de tous ces plaisirs.

Adieu, voyages, agapes, rencontres, lotos, goûters, tout a été stoppé net.

Alors que nous reste-t-il ? Passer des coups de téléphone aux uns et aux autres pour prendre des nouvelles, faire des visites en respectant bien les gestes barrières, échanger des mails pour ceux qui sont connectés.

Suite au déconfinement, le Conseil d'administration en date du 14 septembre avait décidé la reprise de nos après-midi « Jeux-Marche » mensuels, dans les foyers municipaux gracieusement mis à notre disposition par les municipalités d'Arue et Cachen, toujours dans le respect du protocole sanitaire que vous connaissez. Le premier après-midi a eu lieu le 15 octobre à ARUE.

OCTOBRE : UN DEUXIÈME CONFINEMENT VIENT ENRAYER TOUTES NOS PREVISIONS.

Au mois de décembre, chaque adhérent recevra une boîte de biscuits « Solidarité Madagascar » ainsi que la revue départementale « Nous, les Retraités des Landes ».

En février, nous sera-t-il possible d'organiser un après-midi Carnaval avec les enfants ? Après-midi apprécié par les petits et les grands.

Tous nos vœux pour que cette année 2021 permette une reprise sereine. Soyez nombreux à nous rejoindre afin de pérenniser le maintien du lien social dans nos communes rurales, à l'habitat dispersé.



La Secrétaire, DITNER Mariette



# COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Du 27 au 29 novembre et du 09 décembre 2020.

Malgré ce drôle de virus, le discours ambiant qui nous invite à rester à la maison confinée, 6 volontaires (Jeanine, Marcel, Mariette, Michel, Rose et Thierry) de nos deux associations : « Amitiés d'Automne » de ST JUSTIN et « los Esbérits » ARUE-CACHEN, se sont portés volontaires pour assurer la collecte au LECLERC EXPRESS de SARBAZAN contre quatre magasins l'an passé.

Espérons que pour la collecte 2021, nous aurons des circonstances plus favorables et davantage de volontaires.



Durant ces trois jours, bénévoles, pour la des poches et la demandées puis poches déposées Ceux-ci se sont une large majorité.

Un anonyme, venu pour acheter une plaque de



se sont relayés en duo nos distribution aux clients liste des denrées les plus pour la récupération des par les clients du magasin. montrés généreux pour

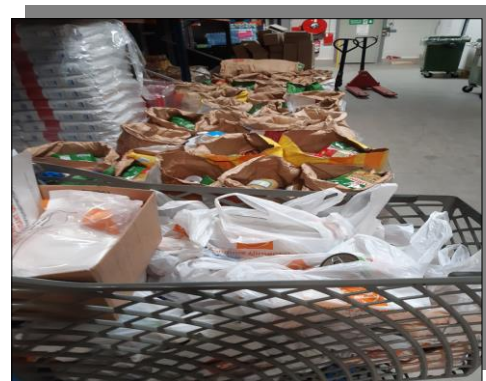
généreux donateur acheter une plaque de

Tous nos plus vifs remerciements à l'ensemble des donateurs.

En 3 jours 42 sacs (919 kilos de denrées) ont été remplis et le 09/12, 10 sacs supplémentaires pour plus de 200 kilos, abondés du même poids par l'enseigne, ce qui porte à près d'une tonne et demie notre collecte. Un record, nous ne pouvons que nous en féliciter.



La Banque Alimentaire s'est chargée de rapatrier toutes ces denrées à leur siège social, de faire le tri et se charger de la distribution aux plus démunis par l'intermédiaire d'entités agréées et reconnues.



Les narrateurs Thierry DULHAUSTE de Saint-Justin et Mariette DITNER de Cachen.

## Association LENCARUE, Gym Volontaire.

Comme tout le monde le sait, nous vivons une période très compliquée pour toutes les associations.

La nôtre était déjà à bout de souffle mais survivait avant que ce fléau nous dévaste. La saison 2019/2020 a commencé tout d'abord sans Nathalie, Karine Mariani a bénévolement assuré son remplacement. Merci encore à elle. Nathalie nous a rejoint dès qu'elle a pu Stéphanie, quant à elle a continué d'assurer les cours du mercredi pour les séniors. Puis tout le monde le sait au mois de Mars, tout s'est arrêté ! Et donc plus de séance de gym ensemble dans la salle ... Cela n'a pas arrêté Nathalie qui s'est démenée pour nous faire des séances vidéo.

Ce qui a permis de maintenir le lien et terminer la saison plus ou moins ensemble. La rentrée est arrivée, accompagnée de son protocole sanitaire, afin de reprendre sereinement les séances physiques. Nous tenons à remercier Gérard Portet, maire de Lencouacq, de nous avoir ouvert les portes de la salle des fêtes, tout en respectant un nombre de 10 personnes maximum.

Cela a tout de même impacté le nombre de licenciées, mais les plus courageuses sont toujours là ! Pour les remercier de leur fidélité, nous avons décidé d'abaisser la cotisation à 60€, tout en trouvant un équilibre pour que l'association puisse se maintenir financièrement. A ce sujet nous tenons à remercier la municipalité d'Arue qui a bien voulu augmenter sa subvention. Et merci aussi aux communes de Cachen et Lencouacq de continuer à nous soutenir.

Actuellement le ré-confinement, nous oblige à nous réorganiser, Nathalie a donc repris ses séances vidéo.

Pour les Seniors, pas de suivi pour l'instant, mais nous espérons qu'elles se maintiennent en forme en attendant la reprise des séances avec Stéphanie.

C'est vrai qu'à l'heure d'aujourd'hui, il est compliqué de se projeter et de savoir comment la saison va se passer.

En attendant maintenez-vous en forme et prenez soin de vous et à l'année prochaine.



La présidente, Florence IRAZOQUI.



# LE COMITE DES FETES

Site internet : [comitedesfetescachen.free.fr](http://comitedesfetescachen.free.fr)

L'année 2020 s'achève et comme beaucoup de communes des Landes, nous faisons notre entrée au Guinness des Records pour l'explosion du nombre de manifestations au niveau communal. Cela confirme de la vision prémonitoire que nous avons eue en 2019, parue dans le dernier Écho Cachonais.

En effet, notre imagination nous a transporté au travers de la Fête communale, de Guinas et bien d'autres. Il en résulte que le bureau du Comité des fêtes remercie la municipalité, l'ACCA et tous les bénévoles pour l'aide apportée à l'élaboration virtuelle de ces manifestations.

Pour redevenir un peu plus sérieux, la conjoncture sanitaire actuelle ne laissant présager rien de très réjouissant, il m'est difficile de " tirer des plans sur la comète " pour 2021. Nous essayons de garder ce qui fait la force de notre comité en restant solidaire. Nous organisons en partenariat avec la société Mericq la vente de produits de mer et poissons. Les prises de commandes s'effectueront de manière récurrente les 1<sup>o</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi (avant 12h) de chaque mois pour une livraison le vendredi suivant à 16h, derrière la salle des fêtes de Cachén, auprès de :

- [commande.poisson.cachen@orange.fr](mailto:commande.poisson.cachen@orange.fr)
- Mr Brochet Jean-Luc : 06.80.07.75.04
- Mr GRASSAGLIATA Christian : 06.80.96.01.68
- Mr ROBERT Dominique : 06.74.74.96.20

Le Président, Dominique ROBERT

## ASSOCIATION DES AMIS DU PATRIMOINE

### DE GUINAS/ CACHEN



retrouver l'année prochaine. Portez-vous bien.

Hélas cette année, comme vous tous, nous avons été confinés. Nous n'avons pu organiser les animations prévues. Mais grâce à vos cotisations et vos dons, nous avons mené à bien les travaux urgents de menuiserie dans le porche de l'église avec l'entreprise Dupin de Cachén. Nous avons aussi finalisé le contrat « budget participatif » avec le département. Les travaux vont pouvoir continuer. J'espère qu'on pourra se

Le président, Maurice GIRAUDIN

# JOURNÉE CITOYENNE DU 8 JUILLET 2020

Au mois de juillet de cette année de nombreux bénévoles sont venus débroussailler le bois à côté du Castagné dans la bonne humeur pour préparer le sol afin de semer du gazon. Nous espérons voir aux beaux jours, des familles profiter de la fraîcheur de ce sous-bois.



Un copieux et convivial casse-croûte était le bienvenu pour nos courageux bénévoles.

Madame le maire et ses conseillers les remercient chaleureusement.

Toujours dans cet esprit participatif, au printemps si la conjoncture nous le permet, une contribution de votre part selon ce que vous possédez dans vos jardins serait la bienvenue afin d'agrémenter le centre de notre village.



Nous recherchons des plantes vivaces de taille moyenne ou couvre-sol (genre pourpier, oreilles d'ours, corbeilles d'argent...) pour cela vous pouvez contacter la commission paysager à savoir Marie-Christine Giacomini tel : 0685261558 et Jean-Luc Brochet tel : 0680077504.

Jean-Luc BROCHET et Marie-christine GIACOMINI

# PARLAM GASCON

## (Par Bérangère CHARIN)



### L'omi é l'aulhé

Un cop, un omi qu'anéue enta Castéts. Que trobe un aulhé, ouardéue tout proche dou camin.

\_Héy ! Brabe omi, ç'òu dit en s'estrangans, puyret pas me dise, si bou' plét, per couan de téms n'éy ent' ana dinq' a castéts ?

L'aut respoum p'arrè. L'omi qu'òu tourne doumanda :

\_ Couan me cau, b'en prégui, pr'arriba a Castéts ?

Arrè 'ncouére. Sembléue l'aulhé l'auoussi pa 'ntinut.

« Qu'es péc ou qu'es chourt », ce's pense lou biatjayre.

« En tireréy pa 'u' paraule. » È que s'en ba.

Con estout un gran tros lugn, qu'aué dija héyt dus ou tres céns pas, ba 'nténe l'aulhé qu'òu cridéue :

\_Hép ! Hép ! dus ores.

\_Té ! Au diable, adare ? Ce héy lou biatjayre. È poudét pas m'ic dise anlore ?

\_È ! Omi dou boun Diu, sabî jou coum marchéuet ?

Çòu repoun l'aulhé. Calî pa bede lou bos ana per poudè bes respone ?

Crousic-crousat,

Moun counde acabat

*(Conté vers 1890 par MAUMEN de Labouheyre .et collecté par Félix ARNAUDIN)*

### L'homme et le berger

Une fois, un homme s'en allait à Castets. Il rencontra un berger qui gardait son troupeau tout près du chemin.

\_ Hé ! Brave homme, lui dit-il en s'arrêtant, ne pourriez-vous pas me dire, s'il vous plaît, combien de temps je mettrai pour aller jusqu'à Castets.

L'autre ne répondit rien. L'homme répéta sa question :

\_ Combien me faut-il de temps, je vous prie pour arriver à Castets ?

Rien encore. On aurait dit que le berger ne l'avait pas entendu. « Il est idiot ou il est sourd », pensa le voyageur. « Je n'en tirerai pas un mot. » Et il s'en alla.

Quand il fut assez loin \_ il avait déjà fait deux ou trois cents pas, il entendit le berger qui lui criait :

\_ Hep ! Hep ! Deux heures.

\_ Tiens ! Que veut dire cela, maintenant ? s'écria le voyageur. Vous ne pouviez pas me le dire tout à l'heure ?

-Eh ! pauvre homme, est-ce que je savais comment vous marchiez ? répondit le berger. Ne me fallait-il pas voir votre allure pour pouvoir répondre ?

Félix Arnaudin  
Contes populaires de la Grand Lande

# CANTAM GASCON

## Miquéu qu'a nau toupins de méu



Une chanson de danse, chanson de « neuf »

Collectée et transcrite par F. ARNAUDIN

« Chants populaires de la Grande-Lande »

soprano

Mi quéu qu'a nau tou pins de méu E nau au mouns d'es tou pe Le  
hem ne lh'a min jat lou méu, Lh'a pa hi lat l'es tou pe. Hou! mi quéu, Re be lhe, re be lhe,  
Hou! Mi quéu, Re be lhe te léu.

Miquéu qu'a nau toupins de méu E nau aumouns d'estoupe,

Le hemme lh'a minjat lou méu, la pa hilat l'estoupe.

Hòu ! Miquéu, Rebelhe, rebelhe

Hòu ! Miquéu Rebehle te léu

Miquéu qu'a oueyt toupins de méu E oueyt aumouns d'estoupe....

Traduction :

Michel a neuf pots de miel et neuf paquets d'étope,

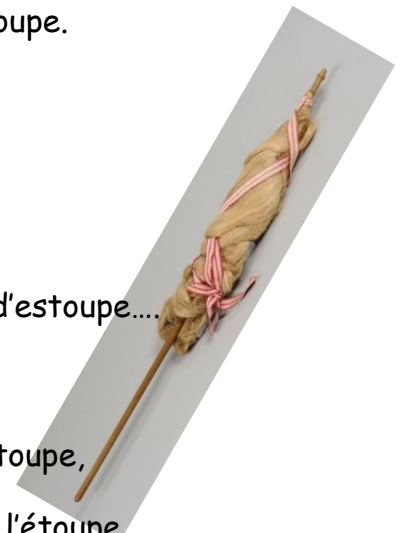
Sa femme lui a mangé le miel, Elle ne lui a pas filé l'étope.

Hou Michel, Réveille, réveille,

Hou ! Michel Réveille-toi tôt.

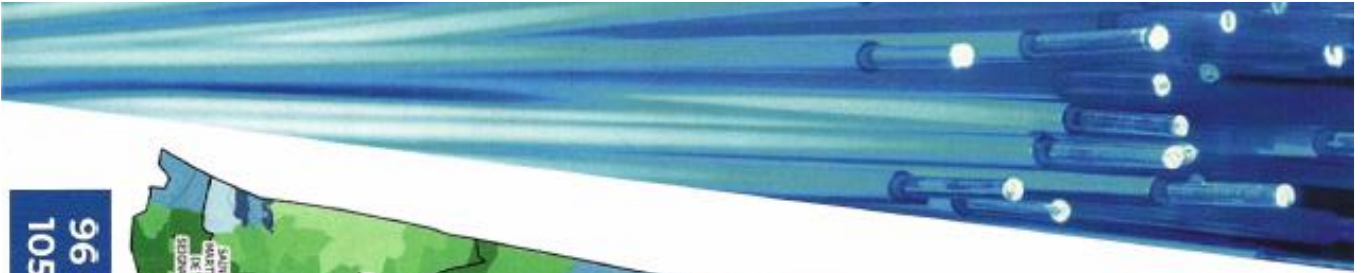
Michel a huit pots de miel et huit paquets d'étope....

*(Rondeau en chaîne où les danseurs se lâchent les mains sur Hòu Miquéu... et font un tour sur eux-mêmes en frappant des mains sur chaque premier temps des quatre dernières mesures).*



# INFOS DIVERSES

En raison de la COVID-19, les travaux de la fibre seront retardés d'au moins 6 mois.

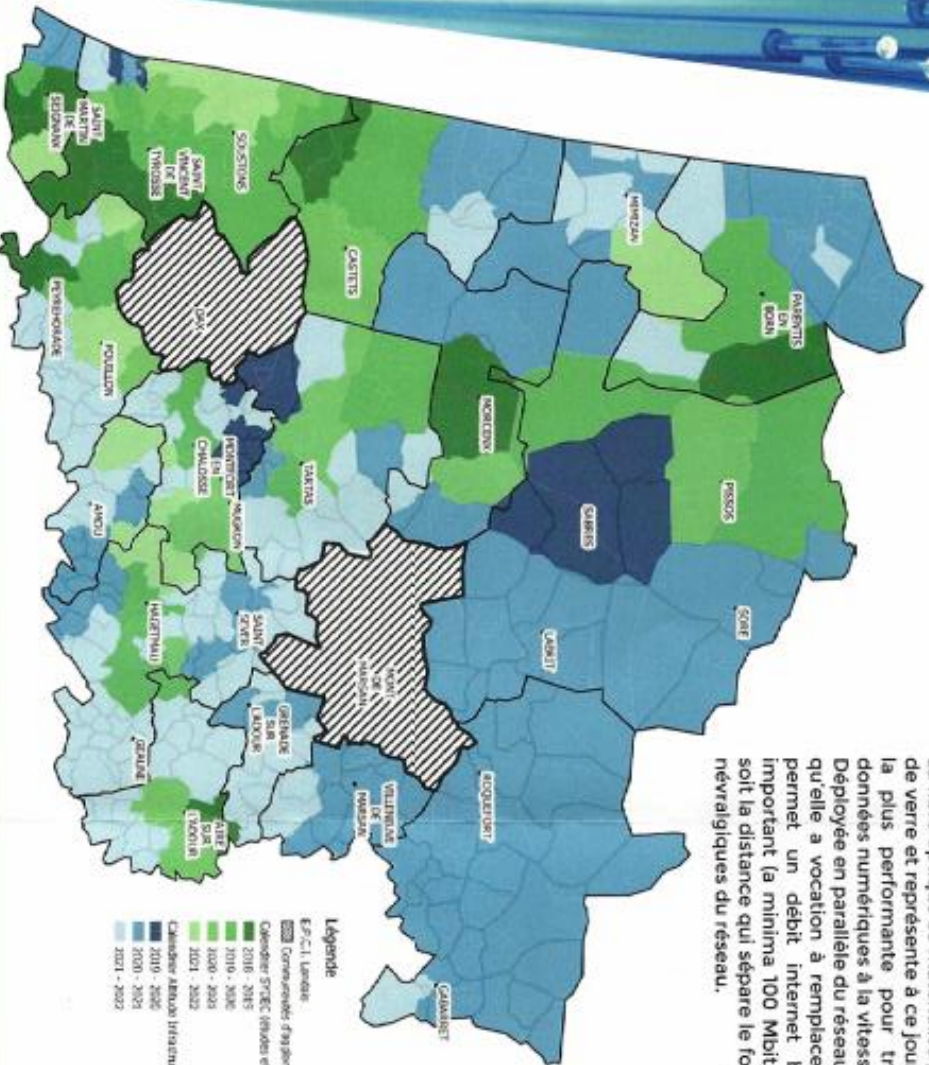


## LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

### MODE D'EMPLOI

La fibre optique se matérialise par un mince fil de verre et représente à ce jour la technologie la plus performante pour transmettre des données numériques à la vitesse de la lumière. Déployée en parallèle du réseau ADSL existant, qu'elle a vocation à remplacer à terme, elle permet un débit internet beaucoup plus important (à minima 100 Mbit/s.), quelle que soit la distance qui sépare le foyer des centres névralgiques du réseau.

Le mode de déploiement du réseau fibre optique s'établira principalement via les infrastructures existantes : en souterrain, en aérien ou en façade. Lorsqu'il n'existe pas d'infrastructures d'accueil disponibles, la création d'infrastructures souterraines sera privilégiée. Une fois raccordé, chaque abonné à la fibre pourra faire son choix parmi l'ensemble des fournisseurs d'accès à internet selon les mêmes grilles tarifaires que partout ailleurs en France.



96 600 prises FTTH déployées par le SYDEC. Un investissement public de 112 M€. 105 000 prises FTTH à déployer par Altitude Infrastructure via un investissement 100 % privé.

# Conseil en Énergie & Rénovation Énergétique

La Communauté de Communes des Landes d'Armagnac et l'Espace Info Energie des Landes (abrité par l'association SOLIHA) s'associent pour proposer une aide personnalisée aux habitants du territoire.



## Pour QUI ?

Pour les particuliers et les entreprises résidant dans l'une des 27 communes\* de la Communauté de Communes des Landes d'Armagnac

*\*Arue - Arx - Baudignan - Betbezer d'Ac - Bourriot Bergonce - Cachen - Créon d'Ac - Escalans - Estigarde Gabarret - Herré - Labastide d'Ac - Lagrange - Lencouacq - Losse - Lubbon - Maillas - Mauvezin d'Ac - Parleboscq - Retjons - Rimbez & Baudiets - Roquefort - St Gor - St Julien d'Ac - St Justin - Sarbazan - Vielle Soubiran*

## Pour QUOI ?

- ✓ Comment réduire ma facture d'énergie ?
- ✓ Quels sont les travaux de rénovation énergétique à réaliser en priorité ?
- ✓ De quelles aides financières puis-je bénéficier ?

**Le guichet unique est là pour répondre à vos questions !**



Communauté de Communes  
Landes d'Armagnac

100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE EN NOUVELLE AQUITAINE

**CONSEILS GRATUITS  
& PERSONNALISÉS**

**06 77 71 58 58**  
energeticien@ccla40.fr

**Un technicien pour répondre à vos questions.**

Il vous donnera un avis éclairé mais neutre sur les travaux que vous envisagez.

**ENTRETIENS SUR RDV**

✓ du lundi au vendredi

**CONSEILS TÉLÉPHONIQUES**

✓ du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

31 Chemin de Bas de Haut  
40120 ROQUEFORT

Pour plus d'informations sur  
le Site Internet de la CCLA



Conception / Impression service communication de la CCLA  
Ne pas jeter sur la voie publique

# DETECTIONS DE GRIPPES AVIAIRES DANS LES LANDES

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation appelle une nouvelle fois l'ensemble des acteurs (en particulier les animaleries, les transporteurs et les détenteurs de basse-cours) à appliquer strictement les mesures de protection prévues par la réglementation en situation de risque élevé d'influenza aviaire hautement pathogène.

Vous le savez, nous ne pouvons nous protéger de l'arrivée du virus que si tous les maillons des filières avicoles jouent le jeu et si, avec les règles de confinement qui se desserrent, tous nos concitoyens adoptent les bons réflexes.

Je vous demande donc de bien vouloir poursuivre la sensibilisation que vous avez déjà conduite, autour des trois messages simples destinés :

- aux particuliers détenteurs de basse-cour de clautrer leurs volailles,
- aux professionnels d'assurer qu'ils respectent les mesures de sécurité et de biosécurité dans leurs élevages ou dans leur pratique quotidienne,
- aux promeneurs de ne pas toucher les oiseaux morts qu'ils trouveraient. Les agents de l'Office Français de la Biodiversité sont les seules habilités à prendre en charge ces situations.

Il n'y a toujours aucune inquiétude à avoir quant à la consommation de viande, foie gras et œufs (et plus généralement de tout produit alimentaire). Ils ne présentent aucun risque pour l'homme.

La DDCSPP des Landes reste à votre disposition pour répondre à toutes les questions concernant cette maladie animale : [ddcspp-svspae@landes.gouv.fr](mailto:ddcspp-svspae@landes.gouv.fr) et téléphone 05 58 05 76 30.

  
Cécile BIGOT-DEKEYZER

## Nouveautés démarches

**Réaliser une pré-demande  
de carte nationale d'identité (CNI)  
ou de passeport**



En vue de **simplifier les démarches** pour les usagers, un téléservice « Pré-demande CNI » ou « Pré-demande PASSEPORT » est mis en place à compter du 1 mars 2017, que ce soit pour une première demande de document ou un renouvellement.

# L'État simplifie mes démarches dans mon département !

## Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



Pour toute information :  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Mairies équipées du dispositif de recueil :

- ⇒ **MONT-DE-MARSAN** (sur RV uniquement)  
05 58 05 87 87
- ⇒ **ROQUEFORT** (sur RV uniquement)  
05 58 45 50 46

## Liens utiles

<https://passeport.ants.gouv.fr>  
<https://www.service-public.fr>

## Comment je procède sur le site internet ?

1. [Je crée mon compte ANTS](#)
2. Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité).  
Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un **récapitulatif de pré-demande** sur lequel figure, notamment, le **numéro de la pré-demande** et un **QR code** qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.
3. Attention, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez **acheté un timbre fiscal dématérialisé**, en cas de perte ou de vol de votre CNI.

## Et après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne ?

1. Je contacte [une mairie équipée du dispositif de recueil](#) d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil,
2. Lors de mon déplacement en mairie :
  - J'apporte le **numéro de ma «Pré-demande CNI»**, indispensable à la mairie,
  - J'apporte également le **numéro de mon timbre dématérialisé**, si je n'imprime pas le récapitulatif de ma pré-demande,
  - J'apporte également les **pièces justificatives** (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.

## Grâce à ce numéro de demande de CNI, vous pourrez :

- Suivre l'avancement de la production de votre CNI en ligne à cette adresse,
- Suivre les différentes étapes de votre demande de CNI directement sur votre compte usager de l'ANTS.



Depuis le 3 novembre 2017, les démarches liées au permis de conduire sont accessibles en ligne sur [www.permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://www.permisdeconduire.ants.gouv.fr)

- Connectez-vous gratuitement au site de l'[ANTS](#). Si vous ne disposez pas d'accès Internet, les [points numériques](#) de la préfecture et de la sous-préfecture de Dax sont à votre disposition.
- Pour une première demande de permis de conduire, vous pouvez solliciter votre école de conduite pour qu'elle effectue la démarche pour votre compte si vous le souhaitez.

### Comment faire pour les démarches liées à l'immatriculation des véhicules ?

- Connectez-vous gratuitement sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>. Si vous ne disposez pas d'accès Internet, les [points numériques](#) de la préfecture et de la sous-préfecture de Dax sont à votre disposition.
- Ou bien ayez recours aux services proposés, d'ores et déjà, par les professionnels de l'automobile habilités dans leurs établissements, leurs concessions ou sur Internet. Ils peuvent vous facturer ce service rendu.

Des tutoriels sont à votre disposition sur le site de la Préfecture via le lien

<http://www.landes.gouv.fr/mes-demarches-a-portee-de-clics-a4066.html>

### Autorisation de sortie du territoire (AST) pour mineurs

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité **valide** du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant [les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr](#))
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire. Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Original du formulaire Cerfa n°15646\*01 signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale

### À noter

Si l'enfant quitte la métropole pour se rendre dans un Dom, il doit produire une autorisation de sortie de territoire s'il fait escale dans un pays étranger.

## Pour rester auprès d'un proche hospitalisé



Pouvoir rester auprès d'un parent ou d'un proche hospitalisé, adulte ou enfant, est souvent le souhait des personnes de l'entourage immédiat. Cette présence participe, on le sait, au mieux-être des malades, leur apporte un réconfort important et contribue à une meilleure évolution de leur état physique et moral. Seulement voilà, où aller quand le coût des hôtels apparaît comme bien trop élevé ? Où aller quand l'établissement de soins ne peut mettre à disposition un lit d'accompagnement ?

Il reste heureusement la solution des Maisons d'accueil qui offrent dans un grand nombre de villes un hébergement confortable à proximité des établissements de soins.

Ainsi à Bordeaux, c'est la Maison d'accueil « La Pelouse » qui met à la disposition des familles ses 36 chambres, toutes équipées de leur salle de bains et toilettes. Pour un tarif modéré et dégressif suivant les ressources (de 48,40 € à 21,25 €) les hébergés bénéficient d'un dîner, de la nuitée et du petit déjeuner, (pour le déjeuner une cuisine est mise à disposition).

« La Pelouse » est gérée par une Association à but non lucratif qui fait appel à des salariés et à des bénévoles, toujours attentifs aux besoins des uns et des autres.

A noter que cet établissement est très bien situé puisqu'il se trouve en face de l'hôpital Pellegrin.

Pour réserver une chambre il est recommandé de s'y prendre assez tôt, soit en téléphonant au 05 56 93 17 33, soit en déposant une demande sur le site internet de « La Pelouse :

[www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr](http://www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr) (se munir du dernier avis d'imposition).

Maison d'accueil des Familles d'Hospitalisés  
65 rue de le Pelouse de Douet  
33000 Bordeaux

# INFOS PRATIQUES

## Horaires Secrétariat de Mairie :

A compter du 1er février 2016

Lundi : 14h00 - 18h15

Mercredi : 08h30 - 13h15

Vendredi : 08h30 - 12h30 - 13h00- 17h

Téléphone : 05 58 93 00 36 Fax : 05 58 93 02 25

Mail : mairie.cachen@orange.fr

## Horaires de la nouvelle déchetterie :

Lundi : 14h00-18h00

Mardi-Mercredi-Vendredi : 09h00-12h00 et 14h00-18h00

Samedi: 09h00-12h00 et 13h30-18h00



Il vous est aussi possible de déposer vos piles usagées, et cartouches d'imprimante en Mairie, un collecteur est à votre disposition. Pour les « encombrants fer », gros appareils ménagers, sommiers, la communauté de communes ne fait plus d'enlèvement à domicile, il vous est recommandé de les transporter à la déchetterie par vos propres moyens.

## SALLE DES FETES

### TARIFS LOCATIONS

	Salle de Cachén Commune	Salle de Cachén Hors commune
Du 1 <sup>er</sup> Octobre au 31 Mai	200.00€	250.00€
Du 1 <sup>er</sup> Juin au 30 Septembre	100.00€ sans clim 150 00€ avec clim	150.00€ sans clim 200,00€ avec clim

Caution salle des fêtes Cachén : 500€

Table + 2 bancs : 2€ / Table + 8 chaises : 3€

Pour l'utilisation du chauffage et de la « clim », s'adresser à la mairie.

Une attestation d'assurance est demandée le jour de la location.

A chaque location de salle un état des lieux d'entrée et de sortie sera fait en présence d'un membre du Conseil Municipal et d'un membre du Comité des fêtes.

### Numéros utiles

Communauté de Communes : 05 58 45 66 93

CIAS communautaire : 05 58 45 58 85

Atelier Multiservices Informatiques : 05 58  
45 52 65

SYDEC (gestion de l'eau) : 05 58 45 75 75

Service ADS (ex DDTM) : 05 58 85 80 50

Multi accueil : 05 58 03 48 15

Local jeunes : 05 58 45 70 35

Centre de loisirs : 05 58 44 97 40

RAM : 06 80 77 55 81

Point Relais Emploi : 05 58 45 57 57

Lundi : 9h30 à 17h15 (Gabarret)

Mardi et Vendredi : 9h à 17h30

(Roquefort)

Jeudi : 13h15 à 17h30 (Roquefort)



*La Maire et son équipe vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour 2021 ;  
Et espèrent vous retrouver tous pour un  
moment convivial dans le courant de  
l'année !*

*Prenez soin de vous et de vos proches.*

